

## DOSSIER DE CANDIDATURE RENTREE 2014

### 1. Renseignements administratifs (à remplir par la famille)

**NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :**

FILLE  GARÇON

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE DE L'ELEVE :

COMMUNE :

CODE POSTAL :

SCOLARISE EN 2013-2014 EN CLASSE DE :

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

### **REPRESENTANT(S) LEGAL (AUX)**

▪ **PERE** (nom prénom) :

ADRESSE (si différente de celle de l'élève)

COMMUNE :

CODE POSTAL :

TEL. DOMICILE :

TEL. PORTABLE :

ADRESSE MEL :

▪ **MERE** (nom prénom) :

ADRESSE (si différente de celle de l'élève)

COMMUNE :

CODE POSTAL :

TEL. DOMICILE :

TEL. PORTABLE :

ADRESSE MEL :

▪ **LE CAS ECHEANT TUTEUR** (nom prénom) :

ADRESSE (si différente de celle de l'élève)

COMMUNE :

CODE POSTAL :

TEL. DOMICILE :

TEL. PORTABLE :

### **DEMANDE D'ADMISSION EN INTERNAT DE LA REUSSITE POUR TOUS**

Lire la note d'information jointe pour connaître les niveaux d'admission dans chacun des Internats de la réussite. Il est possible d'indiquer 2 vœux. Pour les demandes en 2<sup>nd</sup>e PRO et 1<sup>ère</sup> veuillez préciser la spécialité ou la série.

**VŒUX 1** : INTERNAT DE

EN CLASSE DE :

**VŒUX 2** (le cas échéant) : INTERNAT DE

EN CLASSE DE :

**DATE ET SIGNATURE**

Coller la photographie de l'élève

## 2. Renseignements scolaires (à remplir par le chef d'établissement d'origine)

### ▪ NOM DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

ADRESSE

COMMUNE

TELEPHONE

EN 2013 2014 L'ETABLISSEMENT EST IL EN ZONE D'EDUCATION PRIORITAIRE

OUI  NON

TYPOLOGIE (de 1 à 5 pour les collèges de l'académie de Versailles) :

### ▪ NOM DE L'ELEVE :

PRENOM :

SCOLARISE EN 2013 -2014 EN CLASSE DE :

LV1

LV2

ADRESSE DU RESPONSABLE LEGAL

COMMUNE

CODE POSTAL

### **A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT**

Cette adresse est- elle située dans un quartier classé en ZUS

OUI  NON

*Pour remplir cette rubrique vous pouvez consulter la base adresse de la délégation interministérielle à la ville : [/http://sig.ville.gouv.fr/](http://sig.ville.gouv.fr/)*

EN 2013 -2014 L'ELEVE EST- IL BOURSIER

OUI  NON  NOMBRE DE PARTS :

SI NON UNE DEMANDE A-T-ELLE ETE FAITE POUR LA RENTREE 2014

OUI  NON

### ▪ PARCOURS SCOLAIRE DE L'ELEVE

L'ELEVE A-IL-UNE ANNEE DE RETARD (ou plus) DANS SA SCOLARITE

OUI  NON

CE RETARD A-T-IL ETE PRIS DANS L'ETABLISSEMENT

OUI  NON

SI OUI DANS QUELLE(S) CLASSE(S) :

A-T-IL BENEFICIE DE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE

OUI  NON

SI OUI DANS QUELLE(S) CLASSE(S) ET LE OU LESQUELS :

### ▪AVIS CIRCONSTANCIE DU CHEF D'ETABLISSEMENT SUR LA CANDIDATURE

DATE ET SIGNATURE

### 3. Evaluation scolaire (à remplir par le professeur principal)

A QUEL NIVEAU SITUEZ-VOUS SES RESULTATS      BON       ASSEZ BON       FAIBLE

L'ELEVE PRATIQUE-T-IL UN SPORT OU UNE ACTIVITE CULTURELLE      OUI       NON

Si oui, précisez : .....

**APTITUDE A LA REUSSITE** (*résultats, participation, assiduité/ponctualité, attitude face au travail, volonté d'intégrer un internat*)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT** (*construction du raisonnement, autonomie, méthodes et organisation du travail, bénéfice attendu d'une scolarité en internat...*)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DATE ET SIGNATURE DU PROFESSEUR PRINCIPAL

### 4. Eléments de vie scolaire (à remplir par le conseiller principal d'éducation)

.....

.....

.....

.....

.....

DATE ET SIGNATURE DU CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION

## **PIECES A JOINDRE AU DOSSIER**

L'établissement d'origine doit transmettre des dossiers complets, à défaut ils ne pourront pas être examinés.

### **1. PIECES OBLIGATOIRES POUR TOUT DOSSIER**

- **LE DOSSIER DE CANDIDATURE** (page 1 à 4) renseigné par la famille, le chef d'établissement, le professeur principal de l'élève et le conseiller principal d'éducation
- **LA LETTRE MOTIVEE** rédigée par le représentant légal de l'élève (*en cas de parents séparés, divorcés ou d'autorité parentale conjointe signature des deux parents*)
- **LE RELEVÉ DES ABSENCES DE L'ANNEE EN COURS** (sauf pour les élèves scolarisés en CM2)
- **LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS SOCIAUX** (*à retirer auprès de l'assistante sociale de l'établissement, téléchargeable sur le site de la DSDEN, à défaut établie par un autre personnel de service social*). Cette fiche est transmise sous enveloppe cachetée portant mention « CONFIDENTIEL »

### **2. PIECES COMPLEMENTAIRES OBLIGATOIRES SELON LE NIVEAU D'ADMISSION**

- **POUR UNE DEMANDE D'ADMISSION EN 6<sup>EME</sup>** : la copie du livret de compétences. Pour les élèves scolarisés en CM2 l'admission en 6<sup>eme</sup> dans les collèges rattachés aux internats de l'ERPD LA BATELLERIE ou de L'ERPD LA VERRIERE sera effective sous réserve de présenter au moment de l'inscription la notification d'admission en 6<sup>eme</sup>.
- **POUR UNE DEMANDE D'ADMISSION EN 4<sup>EME</sup>, 3<sup>EME</sup>, 2<sup>NDE</sup> ou 1<sup>ERE</sup>** : la copie de la FICHE DIALOGUE (phase provisoire d'orientation), les trois bulletins scolaires de l'année précédente et les deux premiers de l'année en cours

### **3. DOCUMENT SPECIFIQUE**

Pour les demandes d'admission en lycée une lettre de motivation rédigée par l'élève.

## **TRANSMISSION DES DOSSIERS ET DES PIECES JUSTIFICATIVES**

**AVANT LE 3 AVRIL 2014**

**(UN SEUL DOSSIER DOIT ETRE RETOURNE SELON LE VŒU INDIQUE EN RANG 1)**

- ▶ **A l'Internat de la réussite de MARLY LE ROI (11 rue Leplat 78160 Marly le Roi) pour toutes les demandes exprimées en rang 1 dans cet établissement.**
- ▶ **A la DSDEN des Yvelines (BP 100 78053 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX) pour toutes les autres demandes exprimées en rang 1 (ERPD de la Batellerie à Conflans-Sainte-Honorine, ERPD La Verrière, Lycée S Weil à Conflans-Sainte-Honorine, Lycée L Bascan à Rambouillet, Lycée Viollet le Duc à Villiers-Saint-Frédéric)**

**LA COMMISSION D'ADMISSION EN INTERNAT DE LA REUSSITE EST DEPARTEMENTALE ELLE EST FIXEE AU 30 AVRIL 2014.** Toutes les demandes d'admission en internat de la réussite y seront examinées, le cas échéant les vœux de rang 2, si le vœu de rang 1 est refusé, seront transmis à l'établissement d'accueil correspondant. A l'issue de la commission la famille et l'établissement d'origine reçoivent une notification d'admission ou de refus d'admission à l'Internat. En cas d'admission la famille doit confirmer sa demande. Selon le niveau de classe, elle aura à renseigner des informations complémentaires utiles à l'affectation des élèves (procédure AFFELNET) afin de procéder à la formulation des vœux d'affectation.